



Légende

Evolution du rythme de consommation ENAF entre 2011 et 2021

- Réduction de plus de 50%
- Réduction entre 25% et 50 %
- Réduction de moins de 25%
- Augmentation de moins de 25%
- Augmentation de plus de 25%

Population

- EPCI de moins de 15 000 hab.
- EPCI entre 15 000 et 35 000 hab.
- EPCI de plus de 35 000 hab.

Données administratives

- Département
- Préfectures

Sur Auvergne-Rhône-Alpes, le rythme de la conso ENAF a baissé de 14% sur la période 2011-2020. La loi climat est résilience fixe l'objectif d'une réduction de 50% à l'échéance 2031.

Source : l'évolution du rythme de la consommation ENAF est calculée à partir du millésime 2021 du flux de consommation ENAF disponible sur le portail national de l'artificialisation des sols

Source :
IGN Protocole IGN/MEDDTL,
Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires,
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes